

---

## Bourses SSA 2020 pour la création chorégraphique

### Communiqué

---

Lausanne, avril 2020

**Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) vient d'attribuer sept bourses d'un montant global de 60 000 francs à des chorégraphes et compagnies de danse indépendantes suisses ou établi-e-s en Suisse.**

**Ces bourses annuelles sont destinées à soutenir la création de nouvelles œuvres chorégraphiques originales par des compagnies de danse indépendantes suisses ; elles sont attribuées chaque année par un jury composé de professionnel-le-s, nommé par la SSA.**

Le jury chargé d'examiner les 24 projets soumis au concours était composé de Cécile Dalla Torre (journaliste, Le Courrier, Genève), Tabea Martin (chorégraphe, Bâle) et Claude Ratzé (Directeur du Festival de la Bâtie, Genève). Il a décidé, après une analyse appropriée de chacun des projets, d'attribuer les bourses aux chorégraphes et projets suivants:

**Dans la catégorie A** (chorégraphes dit-e-s « émergent-e-s ») :

- Le projet *Malgré* de Clara Delorme – CHF 5'000.-
- Le projet *Camille* de Sarah Bucher – CHF 5'000.-
- Le projet *Las Tamplas* de Ivy Monteiro et Mandhla Ndubiwa – CHF 5'000.-
- Le projet *Play* de Tobias Koch et Thibault Lac – CHF 5'000.-

**Dans la catégorie B** (chorégraphes dit-e-s « confirmé-e-s ») :

- Le projet *Seven Winters* de Yasmine Hugonnet – CHF 10'000.-
- Le projet *Sitting* de Grégory Stauffer – CHF 10'000.-

**Dans la catégorie C** (chorégraphes dit-e-s « établi-e-s ») :

- Le projet *Lumen* de Jasmine Morand – CHF 20'000.-

Cette action du Fonds culturel SSA sera reconduite en 2021. Le règlement 2021 sera disponible sur le site [www.ssa.ch](http://www.ssa.ch) / Fonds culturel dès l'automne 2020 ou peut être obtenu sur simple demande.